

# **CONSEIL DE QUARTIER DU 18 NOVEMBRE 2014**

## **GARENNE / LA FORET / L'ERMITAGE**

Ouverture de la séance par le président du Conseil de Quartier à 19h05 :

**Eric MAGADOUX**

**Conseiller Municipal Délégué aux Commerces**

### **RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :**

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

### **ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :**

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur BOULEAU Christian se propose.

Thème particulier : bilan du conseil de quartier de juin 2014

Thème commun : 43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron.

Questions diverses.

### **INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

#### **AU SUJET DE LA FIBRE OPTIQUE**

50% des Montgeronnais seront raccordables à la fin de l'année. Le premier lot correspond à la partie sud de Montgeron et l'ensemble des Montgeronnais sera raccordable d'ici 2017.

Le quartier Garenne, La Forêt, l'Ermitage font normalement partie du second lot (négociation en cours).

En janvier 2015, une réunion publique sera organisée avec SFR à l'Astral afin d'expliquer le fonctionnement et la démarche commerciale.

Pour être raccordé :

- En immeuble, cela sera gratuit après accord du conseil syndical de copropriété ou du bailleur social – c'est OK pour la Forêt –
- En pavillon, la fibre est amenée jusque devant la propriété mais il faut attendre l'accord de France Télécom et d'ERDF pour prendre support sur les poteaux aériens. En ce qui concerne France Télécom, l'accord est acté mais pour ERDF, c'est en discussion sur le plan national. Puis ce sera à chacun de choisir son opérateur.

### AU SUJET DU PARKING FOCH PAYANT

Le constat a été fait que 50% du parking était occupé par des véhicules de personnes étrangères à Montgeron. Les administrés ne trouvant plus de place, devaient stationner dans les rues avoisinantes en zone bleue et s'exposaient ainsi à la verbalisation.

Il a donc été décidé de rendre le parking payant pour les « extra » Montgeronnais et Crosnois. Le tarif est de 30€ par mois. Mais la réglementation n'autorise pas à faire payer un type de population et à rendre gratuit pour un autre type de population. Aussi la participation des Montgeronnais a été calculée à minima soit 15€ par an. Enfin il n'est pas indécent de faire payer les utilisateurs.

D'autre part les Crosnois paient le même tarif mais la commune de Crosnes participera désormais à l'entretien du parking.

## **I) THEME PARTICULIER :**

### **Bilan du Conseil de Quartier :**

Suite à toutes les remarques enregistrées lors du dernier conseil, des priorités se sont dessinées :

**La végétation débordante** des propriétés qui envahissent les rues : la Police Municipale est intervenue auprès des riverains concernés

**Les nids de poule, les manques de panneaux et de marquage** : les Services Techniques ont assuré les travaux les plus urgents.

**Réfection totale de la rue du Docteur Besson** : dans cette rue, un gros chantier a eu lieu avec mise en place de ralentisseurs et de passages piétons adéquats.

Engagement de la municipalité : tous les ans sera refaite une rue par quartier. Les travaux se feront donc au fil du temps.

## **Proposition de travaux pour 2015**

Deux rues sont dans un état déplorable, la rue de la Justice et la rue du Muguet. Pour la municipalité, la priorité semble aller à la réfection de la rue du Muguet compte tenu de la dangerosité des trottoirs (armatures métalliques dépassant du béton). Cependant, comme pour les autres rues, une concertation avec les riverains aura lieu.

Il est suggéré par un participant la réfection de la rue des Plantes. Monsieur MAGADOUX l'enregistre mais précise que la dangerosité est surtout liée à une vitesse excessive et à un problème de stationnement. En effet, la rue sert de délestage entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue Raymond Paumier et beaucoup de riverains ne garent pas leurs véhicules sur leurs propriétés. Certes, c'est un problème de civisme dans les deux cas mais la solution proposée comme la pose de chicanes n'a pas été retenue après enquête. Il pourrait être également étudié la possibilité d'un sens unique. A réfléchir.

Une participante évoque l'état lamentable de la rue du Dessous du Luet. Madame CARILLON intervient en précisant que Monsieur le Maire avait envisagé de refaire en premier lieu cette rue mais compte tenu de sa complexité et du manque total d'informations, il a été décidé de diligenter une étude topographique afin d'intégrer dans le projet de réfections tous les aléas de cette rue. Cependant une première partie située en amont avant le décrochement sera refaite prochainement.

Sera également revue dès le début de l'année prochaine la réfection totale de la signalisation « feux tricolores » du carrefour qui permet de rejoindre la N6. Dépense estimée : 138 000€.

L'état de la Pelouse est évoqué au travers du mauvais entretien des allées transversales. Madame CARILLON rappelle qu'en 2017 sera fêté le centenaire de la rétrocession de la Pelouse à la ville de Montgeron et annonce les travaux de réhabilitation prévus. Cette année, la commune a procédé à un élagage, à la replantation des arbres non remplacés et au problème du gui qui menaçait de faire mourir certains végétaux. En 2015, est actée la réfection des allées (dont les transversales) et en 2016 une reprise de la totalité de la pelouse sera effectuée.

Enfin est également abordé le problème de la dangerosité de la rue de Mainville tant du fait de la vitesse et du stationnement que de l'étroitesse des trottoirs et de la présence des poteaux électriques. Monsieur le maire est conscient de cet état de fait mais il ne peut cependant pas pallier dans l'immédiat toutes les carences sur toute la ville et il a dû déterminer des priorités. Mais la rue de Mainville sera refaite avec un enfouissement des réseaux et une redistribution des trottoirs. Il pourrait également être envisagé une circulation à sens unique, cela entraînant cependant des changements d'habitude ou des contraintes. Il y aura donc concertation.

## **II) THEME COMMUN**

### **Travaux réalisés depuis le mois de juin dans la ville :**

- Travaux du rond-point « Auchan » ; cela a facilité la sortie et l'accès vers la grande surface ainsi que la circulation vers la rue du Repos.
- Travaux du marché Saint Hubert ; installation de portes coulissantes qui isolent du froid extérieur.
- Travaux et rond-point au parking Foch ; cela a fluidifié la circulation dans la descente vers la gare.
- Travaux sur les accès piétons à la gare côté rue du Moulin de Senlis.
- Campagne de marquage au sol.
- Déploiement de la fibre optique

### **43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron**

Rappel des mesures déjà mises en place :

Réduction du train de vie de la Mairie	-127 635€/an
Optimisation du fonctionnement des services	-420 980€/an
Gestion efficace de la dette	-115 000€/an
Renégociation ou regroupements d'achats	-376 485€/an
Valorisation des services publics et du patrimoine communal	-119 665€/an

Propositions d'économies soumises à débat :

Un questionnaire a été distribué à tous les Montgeronnais. A ce jour, 685 documents ont été retournés à la Mairie et ont été dépouillés. Il en ressort les chiffres suivants :

<b>PROPOSITIONS</b>	<b>FAVORABLE En %tage</b>	<b>DEFAVORABLE En %tage</b>	<b>SANS OPINION En %tage</b>
Mobiliser les ATSEM pour les nouveaux rythmes scolaires : 226 971€/an	79,96	11,95	8,08
Interrompre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin : 91 000€/an	47,45	46,92	5,62
Encourager l'organisation des classes de découverte : 40 000€/an	64,46	19,06	16,48

Transformer « 1, 2, 3, soleil » en maison des assistantes maternelles pour accueillir 16 bébés à plein temps : 40 000€/an	81,72	13,71	4,57
Ne conserver que les activités du RAM à George Sand et redéployer les autres activités dans les quartiers : 67 000€/an	87,70	5,10	7,21
Mettre en place une gestion associative de l'épicerie sociale : 44 600€/an	85,41	6,85	7,73
Faire passer les repas scolaires de 5 à 4 ingrédients : 36 450€/an	75,92	16,34	7,73
Regrouper le carnaval avec d'autres fêtes : 52 462€/an	75,92	17,22	6,95
Réduire le coût de la cérémonie des vœux : 40 000€/an	86,29	2,28	11,42
Arrêter le salon d'art « Art'ifice : 40 457€	74,69	22,14	3,16
Instaurer des délais d'annulation pour les centres de loisirs : 38 397€/an	83,83	5,10	11,07
Mutualiser les fêtes d'école et la kermesse : 15 000€/an	65,91	27,94	6,15
Ouvrir les écoles le samedi matin au lieu du mercredi matin dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : 103 000€	72,23	27,42	0,35
Réorganiser le temps de travail de la cuisine centrale La Roseraie : 62 200€	61,16	15,64	23,2
Ne plus subventionner le meeting d'athlétisme : 28 284€	55,89	40,42	3,69
Fermer les accueils périscolaires à 18h30 au lieu de 19h : 19 886€	67,14	29,35	3,51
Mettre en place le prépaiement pour les factures de restauration scolaire : 35 000€	89,81	7,73	2,46
Non remplacement d'un départ à la retraite sur deux parmi les agents municipaux : 120 000€ la 1 <sup>ère</sup> année, 240 000€ la 2 <sup>ème</sup> année, 360 000€ la 3 <sup>ème</sup> année .....	81,37	16,17	2,46

Question : Au sujet de ce questionnaire, peut-on avoir des renseignements plus précis sur la population qui a répondu à l'enquête. D'autre part, cet échantillon est-il représentatif.

Réponse : 685 personnes ont répondu. Ce n'est qu'un échantillonnage qui n'est pas forcément représentatif de toute la population montgeronnaise mais qui, cependant, n'est pas neutre et les mesures proposées ne seront pas forcément mises en application.

Question : n'aurait-on pas pu interroger les populations concernées par les problèmes particuliers.

Réponse : chaque administré est libre de répondre ou de ne pas répondre. Si l'on cible un type de population, il n'y aura jamais de proposition d'économies car chacun prêchera pour sa paroisse.

Question : pourquoi les économies envisagées ciblent plus particulièrement l'enfance.

Réponse : le budget « Enfance, petite Enfance » représente environ 50% du budget de la ville. Forcément, des pistes d'économies doivent être envisagées. Mais les solutions proposées n'impactent absolument pas la vie quotidienne et le confort des enfants. Par contre instaurer des délais d'annulation d'inscription aux centres de loisirs ou faire prépayer la restauration scolaire permettrait de mieux gérer les finances.

Question : diminuer ou supprimer l'éclairage public entre minuit et 5h du matin peut s'avérer très dangereux pour les personnes qui se déplacent à ces heures.

Réponse : tout à fait d'accord. D'ailleurs, la réponse a surpris ; cependant, comme déjà indiqué, ce questionnaire n'est que consultatif.

### **III) QUESTIONS DIVERSES**

Question : qu'en est-il de la supérette G20

Réponse : ouverture prévue 12 ou 13 Décembre, passage de la commission de sécurité le 11 décembre.

Question : ou les clients vont stationner.

Réponse : la moitié du parking est en zone bleue et les ASVP passeront maintenant régulièrement pour verbaliser.

Question : SUPER U même problème.

Réponse : le directeur va installer une chaîne qui sera fermée par un employé à la fermeture du magasin et ôtée le matin 5mn avant l'ouverture du magasin.

Question : qu'en est-il du marché le vendredi soir à la Forêt.

Réponse : Monsieur MAGADOUX s'occupe personnellement de ce dossier. Ouverture prévisible en septembre 2015. Une négociation est en cours avec le Logement Francilien puis un accord global avec tous les participants sera acté (Logement Francilien, délégataire du marché municipal, association des commerçants, association des résidents, Police Municipale). La difficulté principale est de faire venir les commerçants.

Question : les entrées et sorties de la déviation vers la N6 sont dans un état déplorable.

Réponse : une convention a été signée avec la DIR et c'est maintenant la ville qui fera l'entretien 2 fois par an. Coût : 3400€.

Question : écoulement sous le pont.

Réponse : un aqua drain va être posé.

Question : vitre cassée sur le mobilier urbain côté piste cyclable.

Réponse : sera signalé à VYP

Question : problème de stationnement, rue de la Garenne.

Réponse : stationnement alterné par quinzaine mais certaines habitudes ont été prises et un stationnement unilatéral convient à tout le monde. Si cela fait l'unanimité, on dit la règle et on pose les panneaux en conséquence.

Question : élagage des arbres côté Ermitage pas fait depuis de nombreuses années.

Réponse : c'est prévu dans la prochaine campagne d'élagage.

La séance est levée à 21h05